

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 28 janvier 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 151 – 155, rue Sainte-Anne. La dérogation concerne la localisation de la remise à l'arrière de la maison. La marge latérale de la remise est de 0,6 mètre et aurait dû être de 1 mètre.

La dérogation vise à autoriser une marge latérale de 0,6 mètre pour la remise tel que montré au certificat de localisation préparé par Denis Lahaie arpenteurgéomètre.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 181ÈME JOUR DE JANVIER 2019

GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Capitale de la truite mouchetée

101, Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (Québec) JOK 1V0